

Informations sur la sécurité du produit

Cloison acoustique de bureau BE Safety Screen paroi arrière, feutre PET recyclé, couleurs variées Versions

Fabricant/Personne de contact : api GmbH, Robert-Koch-Straße 7-17, 52499 Baesweiler, Deutschland
e-Mail : info@api.de

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 177911, 177910, 177909, 177908, 177907, 177906, 177905, 177904

Instructions de sécurité:

- Attention ! Les pinces standard ne conviennent que pour les tables d'une épaisseur de 1,2 à 2,5 cm. Pour les tables plus épaisses, des pinces supplémentaires sont nécessaires.
- Le feutre PET résiste aux produits de nettoyage et de désinfection à base d'alcool (jusqu'à 85%). Évitez l'utilisation excessive de détergents agressifs ou chimiques.
- Non facilement inflammable (classe de feu b1). Respecter les mesures de sécurité et se tenir à distance des flammes nues.
- Le produit n'est pas conçu comme un jouet pour les enfants, mais peut leur sembler attrayant. Placer hors de portée des enfants.
- Pour une utilisation sûre, utiliser uniquement selon les instructions fournies.
- Effectuer le montage conformément aux instructions afin de garantir la sécurité et la stabilité.
- Lors de l'installation, veiller à ce que les pinces standard ne conviennent qu'à des tables d'une épaisseur de 1,2 à 2,5 cm ; pour des tables plus épaisses, d'autres pinces sont nécessaires.
- Nettoyage régulier recommandé pour maintenir les normes d'hygiène.
- La cloison n'est pas facilement inflammable (classe de feu B1) et doit être placée loin de toute flamme nue ou surface chaude.
- Produit peut ne pas être conçu pour les enfants, mais devrait être placé hors de portée des enfants en raison de son design attrayant.
- S'assurer que la cloison est installée de manière stable afin d'éviter tout risque de chute.
- L'utilisation dans les bureaux doit se faire en respectant la confidentialité audiovisuelle ; les sources de bruit ne doivent pas être directement dirigées vers celle-ci.
- Attention : s'il n'est pas utilisé correctement, le brise-vue peut ne pas offrir la réduction sonore souhaitée.
- Le panneau arrière doit être éliminé ou recyclé conformément aux réglementations locales.